

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

www.oieau.org
"Le monde de l'eau sur Internet"

2003, Année Internationale de l'Eau
"Ressources en eau et conflits armés"

ADES :

Accès aux Données des Eaux Souterraines

Cercle Français de l'Eau :
Bilan des "SAGE"

Société des Eaux de Marseille :
Une mission d'urgence en Algérie

Enquêtes du CIEAU et de CSA

ISTED :

Systèmes d'Information Géographique

Environnement SA fête ses 25 ans

Eau Potable et Assainissement :
Les nouveaux pilotes pédagogiques
du CNFME



*Office
International
de l'Eau*

2003
Pollutec

2 - 5 Déc. 2003 - Paris-Nord Villepinte

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 2
- Rhône-Méditerranée-Corse 2
- Loire-Bretagne 3

Actualités

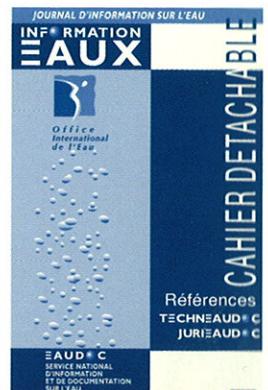
- Françaises 4
- Vie des Sociétés 9
- Autour du Monde 10
- Librairie 10
- Lu dans la Presse 11
- RIOB 12

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 12

Agenda des Evénements 16

Visitez aussi
notre site internet :
<http://www.oieau.org>

1.000.000
de visiteurs
en
2002 !



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL
Rédactrice en Chef : C. JUERY
Rédacteur : D. DELAGE
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 430,56 Euro TTC
Etranger : 360,00 Euro

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr



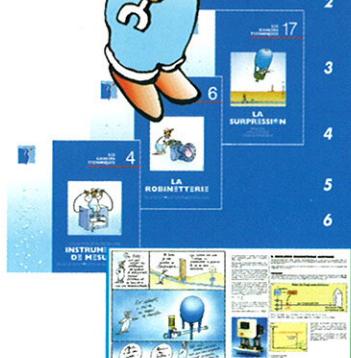
Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

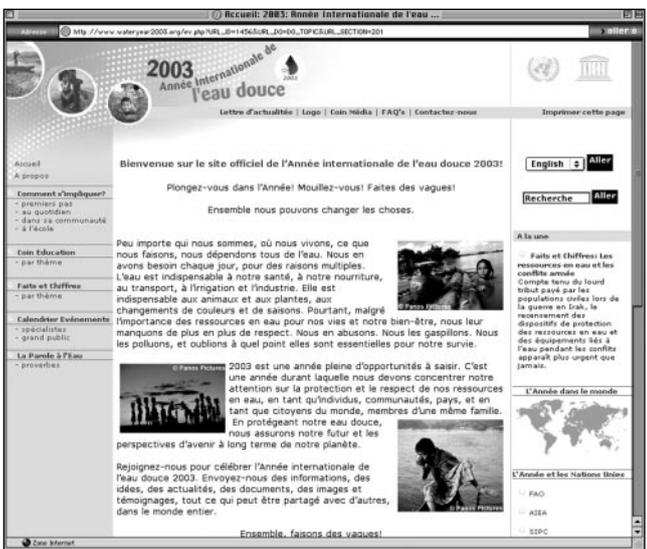
- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

UNESCO : LES RESSOURCES EN EAU ET LES CONFLITS ARMÉS



Le site de l'Année Internationale de l'Eau Douce (www.wateryear2003.org) présente un intéressant dossier sur les ressources en eau et les conflits armés.

Parce qu'elle est indispensable à la vie, l'eau est souvent un enjeu lors des conflits armés : lorsque les systèmes d'approvisionnement sont modernes et interconnectés aux réseaux électriques, leur vulnérabilité est encore plus grande.

Le droit international humanitaire s'applique lors de conflits armés. Il a pour objet de protéger les populations, qui ne participent pas ou ne participent plus aux hostilités, et de restreindre les méthodes et les moyens de la guerre. La **Convention de La Haye** stipule deux interdictions :

- "d'employer du poison ou des armes empoisonnées" (article 23(a)).
- "pillier ou détruire les biens de l'ennemi sauf dans les cas où ces mesures sont commandées par les nécessités de la guerre".

L'adoption en 1977 de deux Protocoles supplémentaires qui incluaient des termes plus directement liés à l'eau, témoigna d'une avancée significative.

Le Protocole I (article 54) interdit, "quel que soit le motif", d'attaquer, de détruire, d'enlever "des biens indispensables à la survie" de la po-

pulation civile (installations et réserves d'eau potable et ouvrages d'irrigation).

Le Protocole II (article 56) interdit d'attaquer "les ouvrages d'art ou installations contenant des forces dangereuses, (barrages, digues et centrales nucléaires de production d'énergie électrique).

Mais de nombreux obstacles empêchent l'application de ces dispositions :

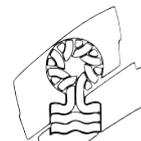
- Les Protocoles de 1977 n'ont pas été ratifiés par tous les États membres. Le Protocole I a été ratifié par 159 Etats, mais l'unanimité n'a pas été atteinte, et des pays forts d'un point de vue politique, comme les États-Unis, se sont opposés à sa ratification.
- Les nouvelles formes de conflits - comme le terrorisme et les conflits internes - ne relèvent pas du droit international humanitaire.
- Il n'existe pas d'institution internationale effectivement en mesure d'appliquer ces dispositions.

La **Cour Pénale Internationale** a vu le jour en juillet 2002 et sera compétente à l'égard des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, et des graves violations du droit international humanitaire. Cependant, cette institution n'a pas le soutien des États-Unis, ce qui réduira considérablement son efficacité.

En novembre 2002, l'eau a été reconnue comme l'un des droits de l'homme par le Pacte relatif aux droits économiques et culturels (CESCR) et les 145 pays qui l'ont ratifié seront désormais tenus de faire en sorte que l'ensemble de leurs populations aient, en temps de paix, un accès équitable, sans discrimination, à une eau potable pure et salubre.

UNESCO
 1 rue Miollis - 75015 PARIS
 Tél. : 01 45 68 41 80 - Fax : 01 45 68 58 11
www.unesco.org

ADOUR-GARONNE



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA DÉLÉGATION DE BRIVE

Installée en 1997, boulevard Edouard Lachaud à Brive, la croissance des effectifs et le développement des missions de la Délégation de l'Agence de l'Eau l'ont conduite à s'implanter dans des locaux plus spacieux (94, rue du Grand Prat, sur la commune voisine de Saint-Pantaléon de Larche - 19).

Son territoire d'intervention est composé des départements de la Dordogne et de la Corrèze dans leur totalité, de la majorité du Cantal et de quelques cantons de la Haute-Vienne et du Puy-de-Dôme.

Alain Emeriau est Responsable de cette Délégation depuis début 2002, est le troisième Délégué Régional.

L'Agence dispose de 4 autres Délégations régionales (**Toulouse, Bordeaux, Pau et Rodez**) qui sont chargées de mettre en oeuvre sur le terrain, au plus près de leurs partenaires, le 8^{ème} Programme d'Intervention (2003-2006).

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



SYNTHÈSE DES "DÉBATS LOCAUX SUR L'EAU"

Le 11 juillet 2003 à Douai

Éléments du Débat National sur l'eau destiné à déterminer les aménagements à apporter à la politique française de l'eau, deux réunions ont eu lieu à Amiens et Lille.

- à **Amiens** : eau potable, protection de la ressource, pollutions diffuses d'origine agricole et assainissement en milieu rural.

L'accent a été mis aussi sur le littoral.

- à **Lille** : distribution / tarification de l'eau potable, pollutions d'origine industrielle, assainissement en milieu urbain et raccordements aux égouts.

La qualité écologique des milieux et les zones humides a été aussi abordée.

A Lille et à Amiens, l'organisation territoriale et institutionnelle de la gestion de l'eau et le lien entre aménagement du territoire et politique de l'eau ont été débattus. Parallèlement, une enquête a été menée, portant sur la perception des décideurs économiques et politiques sur ces thèmes.

La restitution des travaux se fera le 11 juillet 2003 à Douai en présence de Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B. 818 - 59508 DOUAI
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

RHÔNE- MÉDITERRANÉE-CORSE



EUTROPHISATION : L'UTILISATION DES LESSIVES SANS PHOSPHATE DANS LE BASSIN VERSANT FRANÇAIS DU LÉMAN

Le plan d'Action du Léman 2001-2010, mis en oeuvre dans le cadre de la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL), fixe une série d'objectifs ambitieux de restauration écologique du lac et de ses affluents, compatibles par ailleurs avec la satisfaction des usagers les plus exigeants.

L'atteinte de ces objectifs, plus particulièrement au regard de l'eutrophisation, passe par la limitation des apports nutritifs de toutes origines, en combinant les actions de déphosphatation et de maîtrise des pertes et rejets, à la réduction des utilisations et émissions de phosphore.

L'Agence de l'Eau Rhone-Méditerranée-Corse, partenaire de la CIPEL et sensibilisée aux problèmes d'eutrophisation sur son bassin, a demandé au bureau d'étude BATTELLE de faire un point sur l'offre et l'utilisation des produits de lavage sans phosphore en France et dans le bassin français du Léman.

Ces éléments, rapprochés des connaissances disponibles à la CIPEL sur les apports en phosphore au

Léman et des résultats d'une étude plus légère réalisée en Suisse permettent de se faire une bonne idée des enjeux de ces apports pour le lac.

Bien qu'à première vue faibles par rapport aux apports totaux au lac, ils sont toutefois à considérer au regard des efforts encore nécessaires pour atteindre les objectifs.

La CIPEL, réunie en séance plénière le 24 octobre 2002 près de Genève, l'a bien perçu et a recommandé de favoriser la distribution et l'utilisation des détergents sans phosphore. Une politique de communication et de sensibilisation des consommateurs du bassin du Léman va être renforcée.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

CONSULTEZ "L'ÉTAT DES LIEUX DU BASSIN" SUR INTERNET

"L'état des lieux", demandé par la **Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)** pour la fin 2004, est la première étape d'un long processus dont l'horizon est 2015, année où les eaux devront être en " bon état ". Cet objectif, fixé par la Directive Européenne en 2000, est très ambitieux et constitue un défi qu'il ne faut pas sous-estimer.

Pour conduire ce grand chantier, le Comité de Bassin s'est doté d'une organisation renforcée. Son "Bureau élargi" pilote le dispositif. Il bénéficiera des avis des Commissions géographiques, de la Commission du milieu naturel aquatique de bassin et de la Commission information et communication pour le volet information/participation du public. Les supports techniques de ce travail sont assurés par les services de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Direction Régionale de l'Environnement Centre, DIREN de bassin.

En 2003, a débuté une concertation approfondie, notamment avec les Régions, Départements, Commissions Locales de l'Eau et Établissements Publics Territoriaux de Bassin, qui permettra de bâtir progressivement "l'état des lieux" du bassin. Celui-ci sera adopté par le Comité de Bassin en décembre 2004.

Calendrier de réalisation de l'état des lieux :

Février 2003 : lancement de la démarche ;

Octobre - Novembre 2003 : réunion des Commissions géographiques sur une version de projet de l'état des lieux ;

Décembre 2003 : avis et orientation de travail du Comité de Bassin ;

Février 2004 : nouvelle consultation du Bureau élargi du Comité de Bassin, des Conseils Régionaux et Généraux, Commissions Locales de l'Eau, Établissements Publics Territoriaux de Bassin ;

Mars à Octobre 2004 : consultation formelle des Collectivités Territoriales, Conseils Economiques et Sociaux des Régions, Chambres Consulaires ;

Septembre - Octobre 2004 : réunion des Commissions géographiques ;

Décembre 2004 : adoption de l'état des lieux par le Comité de Bassin.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr



LE CNFME

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU

STAGES CATALOGUE
ISO 9001

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

- **EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES COMMUNES**
- **Eaux de Process et Depollution Industrielle**

- Le catalogue général des formations professionnelles continues
- Plus de 200 stages certifiés ISO 9001
- Des stages "à la carte" intra-entreprises
- Une équipe de 25 formateurs permanents
- 30 000 m² d'espaces pédagogiques
- des pilotes industriels pour une mise en situation de travail
- 15 000 journées stagiaires/an
- 4 000 stagiaires/an :
 - Ingénieurs et Managers
 - Chefs d'Equipe et Techniciens Supérieurs
 - Techniciens
 - Ouvriers et Employés

Office International de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70
Fax : 05 55 11 47 01
E-mail : cnfme@oieau.fr
Internet : www.oieau.org/cnfme

MEDD :

"ACCÈS AUX DONNÉES DES EAUX SOUTERRAINES" (ADES)



Banque de référence sur les eaux souterraines, **ADES** est un outil destiné à répondre aux enjeux locaux de gestion et à ceux de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau.

Le site Internet est d'accès libre et gratuit <http://ades.rnde.tm.fr/> et permet un accès simple aux informations sur la qualité et la quantité des eaux souterraines et le suivi de l'état des ressources.

Il facilite les travaux des différents partenaires concernés par la gestion des eaux souterraines.

Les données d'ADES :

ADES permet de connaître et de localiser les réseaux ainsi que les stations de mesures et d'accéder aux résultats de mesures quantitatives (niveau des nappes) et qualitatives (concentration d'éléments dans l'eau), produites par de nombreux réseaux :

- le Réseau national de connaissance sur les eaux souterraines mis en place, à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, par les Agences de l'Eau, les DIREN et le BRGM ;
- la base SISE-EAUX du Ministère de la Santé, alimentée par le contrôle sanitaire des DDASS concernant les eaux souterraines captées pour la production d'eau potable ;
- les réseaux des collectivités territoriales, ainsi que des réseaux d'autres organismes chargés de missions publiques et des réseaux privés.

Les offres d'ADES :

- les informations, régulièrement actualisées, sont disponibles par point et réseau de mesure, par bassin, région ou département, par aquifère ;
- ADES permet d'établir aisément des représentations graphiques et cartographiques, des statistiques mensuelles ou annuelles ;
- il permet également de faire des requêtes personnalisées et d'accéder à d'autres sites de diffusion de données : la banque ADES fait partie du Système d'Information sur l'Eau (SIE) ;
- la traçabilité des données permet de remonter jusqu'au producteur, conformément aux préconisations du SANDRE (Secrétariat d'Administration Nationale des Données Relatives à l'Eau), origine des données, nature du réseau, indication du niveau de validité des données.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

CLUB ATOUT BOUES :

UNE ÉTUDE DE MARCHÉ SUR LES BOUES DOMESTIQUES

Le **Club Atout Boues** vient de publier une étude de marché sur la gestion des boues d'épuration domestique en France.

Avec la mise en application obligatoire en 1985 de la norme NFU44 - 041 relative à l'épandage des "boues des ouvrages de traitement des eaux usées urbaines", le secteur de la gestion des sous-produits d'épuration des eaux usées en France est entré dans un cycle d'importantes évolutions (adoption en 2002 de la norme NFU44 - 095 sur les composts de boues d'épuration). Les actions initiées par la Commission Européenne (révision de la Directive boues de 1986, projet de Directive sur le compost, Communication sur les sols, Règlement sur les sous-produits animaux) exercent de nouvelles contraintes sur un secteur en pleine expansion.

Si, en 2000, environ 66 % des boues d'épuration domestique étaient valorisées en agriculture en France (y compris sous forme de compost), une légère baisse était observée en 2002 autour de 62%, avec une progression modérée de l'incinération (de 14 à 16%) pratiquée par plus de 30 départements métropolitains.

Aujourd'hui, les données disponibles dans le cadre de l'enquête permettent d'anticiper les évolutions. Ainsi, la part des matières organiques faisant l'objet de traitements spécifiques (par procédés biologiques, chimiques ou thermiques) est-elle appelée à se développer.

Le marché de la gestion des boues (construction et exploitation) est évalué à environ 500 M euros en 2001/2002 avec une croissance de l'ordre de 4%.

Il convient de distinguer les techniques qui relèvent du conditionnement préalable (déshydratation, séchage, chaulage) de celles qui relèvent du traitement final (compostage, méthanisation, incinération & autres techniques oxydatives) et de faire la part des activités de vente de réactifs, de celles associées aux études, à la vente d'équipements ou à leur exploitation.

ACONSULT
Centre d'Affaires des Monts d'Or
69290 St Genis les Ollières
Tél. : 04 78 57 39 39 - Fax : 04 78 44 80 74
www.atoutboues.fr.st

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : ENFIN DES SIMPLIFICATIONS !

La réglementation française est complexe et touffue. Tout exercice de clarification et de dépoussiérage est donc bienvenu. **Deux décrets du 21 mai** procèdent ainsi à un sérieux nettoyage dans divers domaines de la santé publique, abrogeant dans leur forme originale de nombreux textes épars et organisant une codification au sein du Code de la Santé Publique, en partie réglementaire.

Dans le **domaine de l'eau**, sont ainsi visées les obligations relatives à la qualité de l'eau potable (initialement issues du décret 2001-1220) désormais inscrites aux articles R1321, aux eaux minérales et de source, à l'in-

formation des consommateurs (D1321), aux piscines (D1332), au thermalisme.

Les dispositions relatives aux réseaux intérieurs de distribution deviennent ainsi les articles 1321 - 54 à 59 du CSP.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

8, avenue de Ségur - 75350 Paris 07 SP
Tél. : 01 40 56 60 00 - Fax : 01 40 56 72 43
www.sante.gouv.fr

IFEN :

UNE NOUVELLE COLLECTION DE "DOSSIERS INTERNET"

L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) inaugure les **dossiers Internet**.

Les deux premiers dossiers portent sur :

- **le rapportage (ou reporting) environnemental des entreprises** : une analyse des informations en matière d'environnement dans les rapports d'activité 2001 de 150 grandes entreprises françaises,
- **les marées noires** : les impacts potentiels des pollutions sur le littoral français.

UN NOUVEAU DIRECTEUR : BRUNO TRÉGOÛËT

Bruno Trégoût a été nommé Directeur de l'IFEN à compter du 1^{er} juin 2003, en remplacement de **Vincent Jacques le Seigneur**, qui occupait ce poste depuis juin 2000.

Bruno Trégoût, 54 ans, administrateur hors classe de l'INSEE, était Directeur Régional de l'INSEE des Pays de la Loire depuis septembre 1998.

IFEN

61, boulevard Alexandre Martin - 45058 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70
ifen@ifen.fr - www.ifen.fr

ÉCOLE DES MINES DE NANTES : VALORISER LES BOUES EN PRODUISANT DU CHARBON ACTIF

Les boues de station d'épuration sont des déchets dont la production annuelle est estimée à 850 000 tonnes de matière sèche en France (2000).

L'épandage agricole représente 60 % du devenir de boues mais l'avenir est menacé par une réglementation européenne de plus en plus stricte.

Le laboratoire GEPEA (UMR CNRS 6144) de l'**Ecole des Mines de Nantes** a initié un programme de recherche appelé "**MaCPor**" sur la fabrication, à partir de boues de station d'épuration, de charbon actif poreux adsorbant utilisé pour le traitement d'effluents aqueux ou gazeux.

Deux voies de fabrication sont étudiées en parallèle : une voie dite "physique" qui consiste en une carbonisation sous atmosphère inerte entre 500 et 800°C suivie

d'une activation sous atmosphère oxydante (de vapeur d'eau ou CO₂) entre 800 et 1200°C ; une voie dite "chimique" où les boues sont imprégnées d'un agent minéral (H₃PO₄) puis activées sous atmosphère inerte entre 600 et 1000°C. Les charbons actifs ainsi produits seront caractérisés et leurs propriétés d'adsorption sont testées par rapport à différents polluants contenus dans l'eau, dans l'air ou dans les fumées et par une analyse de cycle de vie.

ÉCOLE DES MINES DE NANTES

La Chantrerie
4 rue Alfred Kastler - 44300 NANTES
Tél : 02 51 85 82 52 - Fax : 02 51 85 82 99

ENGEES : UNE NOUVELLE PLATE-FORME HYDRAULIQUE

Le projet de **plate-forme technologique en hydraulique** associe trois établissements d'enseignement supérieur à Strasbourg, dont l'ENGEES et deux lycées à Obernai.

On verra en 2003 la création d'un GIP et, d'autre part, les premiers achats d'équipements d'hydraulique et de métrologie, dans un hall hydraulique de 450 m².

Ce projet implique l'acquisition sur plusieurs années de matériels et d'équipements mis en pool pour un montant d'environ 1 million d'euros.

ENGEES

1 quai Koch - B.P. 1039 - 67070 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 24 82 82 - Fax : 03 88 24 82 83
d.jessel@engees.u-strasbg.fr
www-engees.u-strasbg.fr



RÉSEAU IDÉAL : 1^{ÈRES} RENCONTRES NATIONALES DE L'AMÉNAGEMENT LITTORAL ET MARITIME

Du 16 au 18 septembre 2003 à Cherbourg

Initialement programmées les 3,4 et 5 juin, les 1^{ères} Rencontres Nationales de l'Aménagement Littoral et Maritime auront lieu finalement du 16 au

18 septembre à Cherbourg.

Au programme :

□ Des séances plénières :

- LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES :

Décembre 1999, l'Erika, novembre 2002 le Prestige, entre les deux, des centaines de dégazages ...

Quels moyens avons-nous pour prévenir et lutter efficacement ? Sur qui et sur quoi les collectivités peuvent-elles s'appuyer lors de ces pollutions ?

- ÉROSION CÔTIÈRE : AGIR OU LAISSER FAIRE ?

La tendance n'est plus à la protection systématique, que doit-on protéger et comment ? Vers une politique coordonnée de prise en compte des phénomènes d'érosion.

□ Une table ronde :

AMÉNAGEMENT LITTORAL,
QUEL IMPACT SUR L'ÉCONOMIE LOCALE ?

L'attractivité du littoral nécessite un aménagement du territoire sur-dimensionné par rapport à sa population permanente, et la sur-fréquentation du littoral qu'elle entraîne induit des restaurations et des aménagements fort coûteux mais ayant un impact sur l'économie locale.

□ Des ateliers :

- NETTOYAGE DES CÔTES :

Dans cette lutte, quels moyens mettre en œuvre ? Pour quels résultats ? Attention aux choix retenus, certaines techniques fragilisent le milieu ...

- GESTION DES AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES :

L'évolution réglementaire et l'accroissement des besoins des plaisanciers et des professionnels nécessitent des travaux de mise aux normes ou d'amélioration des infrastructures existantes.

- SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX :

Comment est surveillée la qualité des eaux ? Comment cette surveillance induit-elle des démarches de protection des eaux ? Comment est rendue publique cette information ?

- GESTION DURABLE DES ESPACES NATURELS :

Doit-on laisser faire la nature ? Doit-on entretenir ces espaces ? Comment ? Par qui ? Pour quel usage ? Comment maîtriser la fréquentation du public ?

- ÉROSION CÔTIÈRE : OUTILS DE GESTION :

L'échelle municipale n'étant pas pertinente, à quel échelon doit se prendre les décisions d'intervention ? Quel est, et quel sera le rôle des syndicats mixtes ? Des communautés de communes ? Des départements ?

- PORTS DE PLAISANCE :

Concevoir la création ou l'extension d'un port passe par une large concertation préalable qui associe le respect de l'environnement et le développement économique.

RÉSEAU IDÉAL

80 bis avenue de Fontainebleau
94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX
Tél. : 01 45 15 09 09 - Fax : 01 45 15 09 00
www.reseau-ideal.asso.fr

LA RÉUNION : CRÉATION DE L'OFFICE LOCAL DE L'EAU

Prévu par la loi d'orientation pour l'outre-mer, cet établissement public local, rattaché au Département, bénéficie d'un lien organique avec le Comité de Bassin et a pour mission la gestion globale de la ressource dans l'île.

Déjà, l'Ore (l'Observatoire réunionnais de l'eau) a été créé en 1991, pour l'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et leurs usages.

En 2001, c'est le Comité de Bassin qui était porté sur les fonds baptismaux et élaborait le SDAGE.

Aujourd'hui, avec la naissance de l'Office Local de l'Eau, toutes ces structures vont se donner la main pour une gestion cohérente. Ainsi, il sera fusionné avec l'Ore et a d'ailleurs le même directeur.

OFFICE LOCAL DE L'EAU DE LA RÉUNION

c/o ore - Parc de la Providence
97489 saint-denis cedex
Tél. : 0262 30 84 84 - Fax : 0262 30 84 85

LCPC : UN SITE RÉNOVÉ



Le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC) a refondu son site web (www.lcpc.fr).

Entièrement bilingue (français/anglais) il présente toutes les activités du LCPC de manière très ergonomique.

LCPC

58, boulevard Lefebvre - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 50 00 - Fax : 01 40 43 54 98
www.lcpc.fr

CFE : SYNTHÈSE DU COLLOQUE SUR LES SAGE

Le 19 mai dernier, le **Cercle Français de l'Eau** organisait au Sénat un colloque sur les SAGE, en collaboration avec la SHF (**Société Hydrotechnique de France**) et l'**Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB)**.

□ Des constats ont été faits.

① Des atouts : un échelon cohérent de proximité et la participation de tous les acteurs.

- Une échelle pertinente correspondant à l'entité hydrographique.
- Une instance de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de terrain.
- Un outil permettant de programmer de façon cohérente, globale et coordonnée les actions à long terme.
- Un instrument de rationalisation de l'action publique.

② Une démarche longue et complexe.

- Un délai moyen de près de 3 ans est actuellement requis pour déboucher sur la délimitation du périmètre et la constitution de la CLE. La phase d'élaboration, quant à elle, exige un délai de 3 à 5 ans. Ainsi, près de 10 ans peuvent s'avérer nécessaires pour parvenir au terme de l'élaboration d'un SAGE.
- La démarche de concertation s'avère particulièrement coûteuse en temps. De multiples réunions sont nécessaires pour que les acteurs locaux apprennent à se connaître et à travailler ensemble. Ceci exige une grande disponibilité des membres de la CLE.

③ Un cadre juridique et financier à clarifier.

- La CLE ne dispose pas de moyens techniques, financiers et juridiques propres.
- La procédure souffre d'un manque de souplesse. Des problèmes de quorum sont observés lors des délibérations des CLE. La phase de consultation du projet s'avère particulièrement longue.
- Les modalités de la mise en œuvre du SAGE ne sont pas suffisamment définies. Un important travail de suivi, d'animation et d'évaluation s'avèrent indispensables. Aucune communauté locale de l'eau, prévue à ce titre par la loi sur l'eau de 1992, n'a encore vu le jour.

□ 5 orientations en faveur d'une procédure plus dynamique, efficace et attractive.

I Faire du SAGE un outil de base de la politique de l'eau, sur tous les territoires où se présentent des situations de gestion conflictuelle, une dégradation avérée de la ressource et du milieu ou la remise en question d'un usage.

II Utiliser le SAGE comme outil d'aménagement du territoire et de planification territoriale.

- Renforcer la portée des SAGE vis-à-vis des tiers,
- Assurer la cohérence entre le SAGE et les documents d'urbanisme,
- Concilier l'élaboration des SAGE avec les autres démarches sur les milieux aquatiques d'un même territoire (procédures Natura 2000).

III Saisir l'opportunité de la Directive-Cadre pour conforter les CLE.

- Impliquer les CLE à la mise en œuvre de cette Directive,
- Anticiper les exigences de la Directive-Cadre dans le cadre de l'élaboration des SAGE,
- Utiliser les SAGE et les CLE comme lieux d'application privilégiée de la Directive.

IV Dynamiser la procédure.

- S'assurer de la cohérence et de la mobilisation lors de l'arrêt des périmètres,
- Améliorer la représentativité des Commissions Locales de l'Eau,
- Identifier une structure porteuse légitime dès la constitution de la CLE pour prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des études et à qui l'Agence de l'Eau pourra octroyer des aides financières adaptées,
- Désigner un chef de fil pour la maîtrise d'ouvrage des actions prévues,
- Assurer une bonne coordination entre des SAGE contigus et associer les acteurs extérieurs susceptibles d'être concernés par le contenu du SAGE.

V Mobiliser des moyens adaptés aux enjeux.

- Investir dans l'élaboration des SAGE pour optimiser les investissements ultérieurs et réaliser à terme des économies,
- Définir des mécanismes financiers pour réaliser les travaux découlant des SAGE,
- Promouvoir des contrats de rivière. Des instruments de suivi et d'évaluation doivent également être mis en place, tels que des observatoires,
- Soutenir financièrement la poursuite du travail d'animation, de suivi et d'évaluation nécessaire lors de la mise en œuvre du SAGE.

Le vaste développement des SAGE permettrait ainsi à la France de conserver l'exemplarité dont elle a su faire preuve par le passé dans le domaine de l'eau.

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU
15 rue de Vaugirard - 75006 PARIS
Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax 01 42 34 40 41

ÉQUIPEMENT TERRITORIAL : RÉSEAUX EXPO 2003

Du 17 au 19 septembre 2003 à Limoges

Avec 250 exposants attendus, ces manifestations professionnelles sont pour tous les acteurs des secteurs de l'électricité, du gaz, de l'eau, de l'assainissement, de la voirie, des télécommunications et de l'aménagement urbain, l'opportunité de rencontrer les différents prestataires et de participer à plusieurs conférences.

Cette année, le Congrès de l'ATTF (**Association des Techniciens Territoriaux de France**) se déroulera avec le concours de l'**Association des Maires de France** sur le thème de : **La valorisation des déchets**.

L'**Office International de l'Eau** interviendra sur le thème de l'eau et de l'assainissement. L'**Agence Régionale du Développement du Limousin** sera impliquée dans une dizaine de tables rondes sur des sujets tels que le recyclage, la filtration...

Durant ces trois jours, 4 000 visiteurs sont attendus.

IDEXPO

58 boulevard Paul Vaillant Couturier
94246 L'HAY-LES-ROSES
Tél. 01 46 65 82 43 - Fax : 01 46 65 82 45

CIEAU : LES FRANÇAIS SENSIBLES AU PRIX DE L'EAU

Le **C.I.EAU** (Centre d'Information sur l'Eau), comme chaque année, a interrogé les Français pour connaître leur opinion sur l'eau, en tant que ressource, produit et service d'usage quotidien.

Principaux enseignements du Baromètre :

- **QUALITÉ DE L'EAU : les Français restent confiants, mais vigilants sur les contrôles :**

77% des Français ont "confiance" dans l'eau du robinet (79% en 2002).

69% la trouvent sûre, en France, 75% pensent qu'elle est bien contrôlée, 56% jugent les contrôles de qualité suffisants, mais 33% souhaiteraient qu'ils soient renforcés.

- **SATISFACTION : Calcaire et goût de l'eau toujours au premier rang des reproches :**

En tête des principaux motifs d'insatisfaction, le calcaire, ensuite le chlore et le mauvais goût. 50% de ces Français insatisfaits disent cependant boire de l'eau du robinet.

A la question globale "est ce que votre eau est bonne ?" 64% répondent "oui", ce taux accusant l'une des baisses les plus sensibles de cette édition !

Le goût semble, donc, jouer un rôle majeur dans l'ensemble des jugements des Français sur la qualité de l'eau.

- **ENVIRONNEMENT : Forte sensibilité à la dégradation des ressources en eau et un léger mieux sur la compréhension de la dépollution des eaux usées :**

Les Français montrent une grande sensibilité aux questions de protection de l'eau dans la nature : 98% pensent qu'il est fondamental de préserver les ressources pour les générations à venir. 71% sont disposés à payer la dépollution des eaux usées dans la facture d'eau.

Mais 48% ne savent toujours pas comment cela se passe et pensent que les eaux usées sont directement utilisées pour produire de l'eau potable.

- **CONSOMMATION : Une majorité de Français consomme à la fois de l'eau du robinet et de l'eau en bouteille :**

53% des Français consomment à la fois de l'eau du robinet et des eaux plates en bouteille.

- **PRIX : "Plutôt cher", mais les Français trouvent normal de payer le service de l'eau :**

De plus en plus de Français ne connaissent pas le prix de l'eau, quelle que soit la manière dont on leur pose la question en Francs comme en Euros.

Mais malgré tout, ils trouvent normal de payer pour le traitement de l'eau (78%), la distribution (68%), la dépollution des eaux usées (72%) qui sont perçus comme des coûts directement liés au service rémunéré.

- **ACTUALITÉ : l'existence de la nouvelle réglementation sur l'eau de consommation est quasiment inconnue :**

Malgré l'échéance proche (25 décembre 2003) de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation (décret de décembre 2001) sur la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau, seuls 9% des Français en sont informés.

- **INFORMATION : une grande "soif" d'information :**

68% des Français réclament toujours plus d'informations sur tous les domaines touchant à l'eau.

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

BP 5 - 75362 PARIS CEDEX 08
Tél. : 01 42 56 20 00 - Fax : 01 42 56 01 87
www.cieau.com

CSA : LES FRANÇAIS ET LE DROIT À L'ENVIRONNEMENT

Dans un sondage CSA / WWF réalisé les 9 et 10 mai derniers, il apparaît que **77 % des français trouvent que la législation concernant la protection de l'environnement est insuffisante** et souhaitent l'introduction du droit à l'environnement dans la Constitution par référendum.

85% des sondés se prononcent pour l'instauration d'un "crime contre l'environnement" qui permettrait de poursuivre devant un tribunal pénal international les entreprises ou individus qui commettent des atteintes graves à l'environnement.

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

CSA

22, rue du 4 Septembre - BP 6571 - 75065 Paris Cedex 2
Tél. : 01 44 94 59 10 / 11 - Fax : 01 44 94 34 00
info@csa-fr.com - www.csa-fr.com

OTV : UN TRAITEMENT DES EAUX ET DES BOUES À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE POUR ÉPERNAY

La Communauté de communes d'Épernay-Pays de Champagne a confié à **OTV France**, filiale de Veolia Water Systems, le contrat pour la construction de sa nouvelle usine de traitement des eaux usées. D'un montant total de 24 744 000 € HT, ce projet intègre des solutions de pointe intégrant les contraintes environnementales pour traiter de 77 000 à 149 000 Equivalents habitants d'effluents urbains et surtout vinicoles en période de pointe des vendanges.

La filière de traitement met en oeuvre successivement un prétraitement classique, suivi d'un traitement biologique par contact stabilisation, adapté aux variations importantes de pollution, et d'une clarification.

Toutes les zones odorantes sont couvertes et font l'objet d'un traitement de désodorisation de l'air par procédé chimique **AQUILAIR®**.

Le projet intègre également le traitement des boues par le procédé **ATHOS®**, mettant en oeuvre l'oxydation par voie humide.

OTV SA
Direction de la communication
"l'Aquarène" - 1, place Montgolfier
94417 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 45 11 55 55 - Fax 01 45 11 55 00
www.vivendiwatersystems.com/

EAUX DE MARSEILLE : MISSION D'AIDE D'URGENCE À ALGER



10 m³ d'eau, ainsi que des citernes souples, des groupes électrogènes et des motopompes.

Aujourd'hui, le relais a été passé au personnel permanent sur place, à Alger, où la Société des Eaux de Marseille assure, depuis 2001, avec la Société Bas-Rhône Languedoc Ingénierie, la réhabilitation du réseau d'eau potable de la willaya. Une équipe de 30 personnes algériennes et françaises y travaille.

D'ici quelques semaines, une équipe devrait se rendre à Boumerdès pour se mettre à la disposition des Autorités algériennes et réparer les canalisations d'eau. Il s'agira alors de détecter d'éventuelles fuites d'eau et d'effectuer des contrôles de qualité, puis de procéder aux réparations.

Emu par le drame qui a frappé Alger et ses environs, le **Groupe des Eaux de Marseille** a manifesté sa solidarité concrète avec les Algérois dans le cadre du dispositif "**Water help**" qu'il a récemment mis en place pour faire face à toute situation d'urgence.

Une équipe composée de huit personnes a apporté du matériel d'eau potable, soit 5 véhicules, dont un camion hydrocureur, un camion grue et un camion citerne de

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE
25, rue Edouard Delanglade
13254 MARSEILLE CEDEX 06
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99
www.eauxdemarseille.fr

ENVIRONNEMENT SA A 25 ANS

Environnement SA a 25 ans. Mardi 1^{er} juillet 2003, l'entreprise a réuni lors d'une grande soirée tous les partenaires qui ont permis à la Société d'être aujourd'hui numéro 1 mondial en instrumentation de l'environnement.

Cette soirée s'est tenue au Château de Villiers à Poissy et placée sous le thème de la Chine, premier pays d'exportation d'Environnement SA qui, depuis 1998, a multiplié par 3 son chiffre d'affaires à l'exportation et réalise maintenant des réseaux de surveillance de la qualité de

l'air dans les plus grandes capitales - Pékin, Chongqing, Bucarest, Vilnius, Porto Alegre, ... et équipe la plupart des sites industriels dans le monde entier.

ENVIRONNEMENT SA
11, Boulevard Robespierre - BP 4513
78304 Poissy Cedex
Tél. : 01 39 22 38 00 - Fax 01 39 65 38 08
www.environnement-sa.com

AUTOUR DU MONDE

AMERICANA 2003 : SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE PARTICIPATION FRANÇAISE

Du 19 au 21 mars dernier, **UBIFRANCE**, l'Agence Française pour le Développement International des Entreprises, organisait pour la première fois une présence française sur le salon des Technologies Environnementales des Amériques, **Américana 2003** à Montréal.

La mise en place d'un pavillon français a permis à 13 entreprises françaises et à l'ADEME de découvrir cette manifestation et de nouer des contacts dans la perspectives de futurs partenariats industriels.

Pour sa cinquième édition, **AMERICANA** a été couronnée de succès : avec 400 exposants, 250 conférenciers et

6 000 visiteurs venus du Canada, mais aussi des Etats-Unis et d'Amérique du Sud.

Créé en 1995, **AMERICANA**, est organisé tous les 2 ans par **RESEAU ENVIRONNEMENT**, regroupant plus de 1.800 membres québécois des secteurs publics et privés.

UBIFRANCE

14 avenue d'Eylau - 75116 PARIS

Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01

www.ubifrance.com

CREPA : GÉNÉRALISATION DU RÉSEAU DE MINI-ÉGOUTS POUR LES CENTRES URBAINS AU MALI

L'Office Malien de l'Habitat a sollicité le **CREPA** (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût) pour mener une étude sur la généralisation du système de réseaux d'égouts à faible diamètre dans les tissus anciens des centres urbains du Mali.

Il n'existe pas de fosses de décantation dans les concessions : les eaux de douches, de vaisselles et de lessives, des toilettes et des lavoirs retournent directement au milieu naturel.

En raison des importantes quantités de matériaux solides charriés par le réseau et de leur mauvaise conception, les unités de pré-traitement quand elles existent sont toutes colmatées et les effluents n'y font que transiter.

La saturation des sols est l'un des plus importants problèmes qui se posent au fonctionnement des puisards dans de tels quartiers.

Si le système de mini-égouts en est à ses débuts à Baco-Djicoroni, ceux de Bozola et de Banconi Flabougou, sont d'ores et déjà opérationnels.

Cependant, l'option unilatérale du mini-égout, sans un système adéquat de traitement de l'effluent peut s'avérer plus dangereuse dans certaines conditions.

Mais le constat général est que les systèmes individuels d'assainissement des eaux usées ont montré leurs limites en milieu urbain. Il devient indispensable d'envisager des systèmes collectifs d'assainissement à faible coût tels que les réseaux de mini-égouts. A Bamako, les réseaux de mini-égouts réalisés malgré quelques difficultés de conception, de mise en oeuvre et de fonctionnement, ont eu un impact très positif sur l'environnement immédiat des populations. Les mini-égouts peuvent donc s'avérer une solution adéquate pour la gestion des eaux usées des centres urbains à haute densité.

CREPA

03 BP 7112 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél. : +226 36 62 10 / 11 - Fax : +226 36 62 08

repa@fasonet.bf

www.reseaucrepa.org

LIBRAIRIE

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX : INTERACTIONS COUPLÉES EAU-ÉNERGIE

Deux chercheurs de l'**Université de Bordeaux I**, en collaboration avec le **Commissariat Général du Plan** viennent de publier une étude intitulée "**Identification et évaluation des problématiques dans les interactions couplées Eau-Energie : proposition d'un outil d'évaluation des coûts-bénéfices**".

L'une des bases de ce travail repose sur l'utilisation du critère énergétique dans l'évaluation des schémas et des projets d'approvisionnement en eau.

L'étude décrit le cadre méthodologique d'un outil d'évaluation des coûts-bénéfices et en propose une application sur la ville indienne de Jaipur.

Enfin sont discutées les pistes ouvertes par ce type d'approche, la valorisation des études produites et les perfectionnements dont l'outil pourrait faire l'objet.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX I

351 cours de la Libération - 33405 TALENCE

Tél. : 05 57 96 29 37 - Fax 05 57 96 29 40

ISTED : SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



L'ISTED, Institut des Sciences et Techniques pour l'Équipement et le Développement, en partenariat avec le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) a publié un document sur **les systèmes d'information géographique et la gestion durable de l'eau**.

Ce recueil présente des réalisations concrètes d'expériences

françaises. Les applications présentées peuvent être une contribution à la réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'environnement et du développement durable.

ISTED

La grande Arche - Paroi Sud
92055 PARIS LA DEFENSE Cedex
Tél. : 01 40 81 24 06 - Fax : 01 40 81 23 31
isted@i-carre.net - www.isted.com

UN GUIDE DE L'EAU AU SEUIL

Ce livre met sur le banc des accusés le gaspillage et la pollution.

L'auteur montre qu'il est possible de préserver la qualité de la ressource grâce à l'intervention de tous, par des gestes responsables.

Economie d'eau, santé, traitement, législation, prix : tous les aspects sont abordés dans un style clair et concis.

ÉDITIONS DU SEUIL

27 rue Jacob - 75006 PARIS
Tél. : 01 40 46 50 50 - Fax : 01 43 26 74 16
www.seuil.com

LU DANS LA PRESSE

ENVIRONNEMENT ET TECHNIQUE : LE MÉMENTO DE L'EAU POTABLE EN FRANCE

Si la priorité consiste à réduire ou à supprimer les différentes sources de pollution, la mise en œuvre des actions adaptées demande du temps. Sans délai, il est donc indispensable d'envisager aussi les moyens curatifs performants qui permettent de garantir les niveaux de qualité définis par la Directive Européenne du 3 novembre 1998 et par le décret du 20 décembre 2001 sur l'eau potable.

Le **Memento de l'Eau Potable en France** contribue à l'information des élus et de leurs conseillers.

Au sommaire :

- Etat des lieux du secteur de l'eau potable
- Réglementation et paramètres de qualité
- Sécurité et gestion du système
- Traitements conventionnels de clarification

- Traitements oxydants
- Traitement d'affinage
- Traitements spécifiques - fiches techniques
- Procédés membranaires
- Filières de potabilisation
- Boues de potabilisation
- Textes réglementaires.

ENVIRONNEMENT ET TECHNIQUE

7, chemin de Gordes - 38100 Grenoble
Tél. 04 76 43 28 64 - Fax : 04 76 56 94 09
e.et.t@pro-environnement.com
www.pro-environnement.com

FNCCR : VIGIPIRATE MODIFIÉ

La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) fait, dans sa **Lettre S n°218**, une présentation claire du **plan Vigipirate** et de ses conséquences pour les services d'eau.

Le nouveau plan Vigipirate se caractérise par cinq niveaux d'alerte en fonction de l'évaluation des risques encourus par notre pays. Ces niveaux d'alerte sont symbolisés par des couleurs : blanc, jaune, orange, rouge, écarlate.

La création **d'une posture permanente de sécurité** est une innovation : même en période calme, il faudra désormais intégrer les préoccupations de sécurité dans la gestion normale des activités économiques sensibles. Pour les services de distribution d'eau potable, il s'agit d'évaluer la vulnérabilité des installations, d'identifier les points sensibles, de préparer les mesures de protection nécessaires, de mettre en place les dispositifs permettant de contrôler l'accès aux points sensibles (y compris pour les sous-traitants), d'équiper progressivement les

réseaux de capteurs et systèmes de télésurveillance. Toutes ces actions auront un coût évalué à quelques pourcents du prix actuel de l'eau.

En cas de déclenchement du plan Vigipirate à l'un des niveaux jaune, orange, rouge ou écarlate, des mesures spécifiques supplémentaires s'ajoutent au dispositif normal de gestion de la sécurité. Elle ont été consignées dans des instructions dont l'accès est réservé aux personnes dûment habilitées et aux professionnels directement impliqués.

Depuis le 17 mai 2003, le plan Vigipirate est repassé au niveau d'alerte orange.

FNCCR

20 Boulevard de Latour-Maubourg - 75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 16 40 - Fax : 01 40 62 16 41
fnccr@fnccr.asso.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

INCONTOURNABLE : L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DES BIENS ET DES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX

Le 22 mai 2003, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a organisé un Colloque International sur le thème de l'évaluation économique des biens et des dommages environnementaux.

Cet événement a été l'occasion de souligner la place qu'occupe cette évaluation pour la mise en pratique du développement durable notamment pour les acteurs privés.

Rappelons à ce titre que la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau rend nécessaire de rassembler les données existantes sur les dommages environnementaux, d'identifier les données manquantes et de les compléter.

Dans cette perspective, les débats ont abordés les thèmes suivants : les besoins d'évaluation dans le domaine de l'eau, les études et les méthodes de valorisation des données en France ainsi que les moyens pratiques facilitant la valorisation économique des biens environnementaux.

Ce colloque a également permis de souligner l'existence de deux bases de données ayant vocation à faciliter le partage de l'information sur les méthodes de valorisation économique des biens environnementaux :

- la base de données canadienne EVRI (Environmental Valuation Reference Inventory) qui recense les études de valorisation réalisées dans de nombreux pays et pour une très grande variété de biens environnementaux. A l'heure actuelle, l'EVRI présente les résultats de plus de 460 études touchant au domaine de l'eau (**consultable sur : www.evri.ca**) ;
- la base de données française "Eco-Eaudoc" qui recense un grand nombre d'études documentaires réalisées sur le thème de l'économie de l'eau. Cette base, gérée par l'OIEau, proposera très bientôt une présentation succincte des études recensées par les chercheurs de l'INRA en matière de valorisation des biens environnementaux (**consultable sur : www.eaudoc.oieau.fr/sie**).

MEDD

Fax : 01 42 19 17 54

franck.fredon@environnement.gouv.fr
www.environnement.gouv.fr

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Le Bureau de Liaison du RIOB, qui s'est tenu du 16 au 17 Juin 2003 aux Trois-Ilets à la Martinique (France), sous la présidence de M. Pierre BARIL, a approuvé

le programme ci-après des manifestations à venir organisées ou associant le Réseau International des Organismes de Bassin pour l'automne-hiver 2003/2004 :

- **10-15 Septembre 2003 à Tulcea (Roumanie) :**
Bureau de Liaison du CEENBO et Atelier sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale
Organisation : Secrétariat CEENBO - Apele Romane
- **15 - 25 Septembre 2003 à Addis Abeba (Ethiopie)**
Conférence ministérielle sur les fleuves transfrontaliers africains
Organisation : Banque Mondiale - Secrétariat du RAOB
Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) Sénégal
- **21 - 24 Octobre 2003 à Mexico (Mexique)**
Conférence Nationale des Conseils de Bassin
Organisation : Comision Nacional del Agua (CNA)
- **28 - 31 Octobre 2003 à Ouagadougou (Burkina Faso)**
Conférence sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique
Organisation : DANIDA et Secrétariat du RAOB
- **10 - 15 Novembre 2003 à Valencia (Espagne)**
Assemblée Générale du REMOB
Conférence sur l'application de la Directive-Cadre par les organismes de bassin européens
Organisation : Secrétariat du REMOB
Confederacion Hydrografica del Jucar
- **Novembre - Décembre 2003 à Biskra (Algérie)**
Bureau de Liaison du RIOB
Organisation : Ministère des Ressources en Eau et Agences de Bassins Hydrographiques d'Algérie
- **Février 2004 Montréal / Québec (Canada)**
Installation du Comité des Experts du RIOB et Colloque sur la gestion de bassin et la recherche
Organisation : Hydro-Québec, Commission Mixte Internationale et Ministère de l'Environnement du Gouvernement du Québec
- **Avril 2004 à La Martinique (France)**
Assemblée Générale du RIOB
Organisation : Comité de Bassin de la Martinique, Office Local de l'Eau et Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- **Automne 2004 à Dakar (Sénégal)**
Assemblée Générale du Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassin Transfrontaliers
Organisation : Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

SECRÉTARIAT TECHNIQUE PERMANENT DU RIOB

21, rue de Madrid - 75008 PARIS (France)

Fax : + 33 1 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

AFFINAGES DE L'EAU POTABLE ET INSPECTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

LE CNFME SE DOTE DE DEUX NOUVELLES PLATES-FORMES PEDAGOGIQUES



Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau vient de se doter, sur son site de La Souterraine dans la Creuse, de deux nouvelles plates-formes, pour l'affinage de l'eau potable et pour l'inspection des réseaux d'assainissement des eaux usées, réalisées avec l'aide des collectivités Territoriales du Limousin, des fabricants de matériels concernés et du Programme Européen RETEX.

Ces nouveaux équipements, qui répondent aux demandes de formations continues des professionnels publics et privés, intervenant dans les services municipaux de l'eau, s'intègrent dans le programme pluriannuel de développement du CNFME en Limousin et sont uniques en France.

Ils permettent de mettre les stagiaires en situations réelles de travail, de façon à leur donner une formation pratique directement utile pour l'amélioration des performances des installations dont ils ont la charge. Il s'agit :

❶ D'UN PILOTE POUR L'INSPECTION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT URBAIN

Ce pilote consiste en un réseau d'assainissement enterré d'une longueur totale de 140 Mètres ;

Différents matériaux entrent dans sa composition tels que le béton, le PVC, le grès, le PRV, le polyéthylène, le polypropylène, l'amiante-ciment.

Le diamètre des canalisations varie de 125 mm à 1200 mm.

Une circulation d'eau en circuit fermé recrée fidèlement les conditions d'écoulement des réseaux gravitaires urbains.

22 défauts, parmi les plus fréquemment rencontrés dans les situations réelles, ont été volontairement reproduits. Ils sont aussi bien d'ordres structurels qu'hydrauliques.

Le pilote permet de réaliser des travaux pratiques pour l'apprentissage des règles de l'art dans :

- la réalisation d'inspections télévisuelles,
- la réalisation d'une inspection visuelle pédestre,
- la rédaction d'un rapport d'inspection télévisuelle,
- la mise en œuvre d'essais d'étanchéité à l'air et à l'eau,
- la rédaction d'un rapport d'essai d'étanchéité,
- la localisation des fuites,
- l'application des procédures pour l'intervention en sécurité dans les réseaux d'assainissement,
- l'établissement de plans de récolement,
- la mesure en écoulement à surface libre,
- l'installation de matériels d'échantillonnage.



Cette installation reproduisant toutes les situations réelles que les stagiaires retrouvent ensuite sur le terrain, s'inscrit également dans l'accord de partenariat signé le 29 Avril dernier entre l'Office International de l'Eau et le SYNCRA, Syndicat National des Contrôleurs de Réseaux d'Assainissement (cf. Info. Eaux n° 540).

L'investissement s'élève à 49.900 Euros hors taxes, financés pour 24.900 Euros par le CNFME et pour 25.000 Euros par des dons des entreprises ALPHACAN, BIARD, NORHAM, BONNA-SABLA, EUROCEAMIC, FLOW-TITE, FORSHEDA, HYDROVIDEO, KSB, MIGLIORI, SEWERIN, PAM, UPONOR, WAVIN.

❷ D'UN PILOTE POUR L'AFFINAGE DE L'EAU POTABLE DOMESTIQUE

Ce pilote de traitement de l'eau potable consiste en :

- une unité de traitement des eaux brutes de 30 m³/h constituée d'une coagulation, d'une floculation, d'une décantation sur "PULSATUBE" et d'une neutralisation à la chaux. Cette unité, réalisée entièrement en acier INOX et comportant tous les équipements de sécurité, a été conçue en collaboration et avec l'aide financière de la Société ONDEO-DEGREMONT ;

Elle est aujourd'hui complétée par :

- une injection de CO₂ (reminéralisation de l'eau),
- une filtration sur sable
- une ozonation intermédiaire,
- une addition de H₂O₂ (peroxyde d'hydrogène),
- une filtration sur charbon actif en grains,
- une désinfection par ultra-violet, dioxyde de chlore ou chlore.

Les nouvelles installations viennent compléter une seconde filière de potabilisation fonctionnelle du type Claribloc OTV (20m³/h) dont l'OIEau dispose en parallèle et qui permet de présenter les technologies de préozonation, coagulation, floculation, décantation lamellaire, filtration sur sable, reminéralisation sur calcaire marin, désinfection finale à l'ozone, désinfection à l'hypochlorite de sodium ou au chlore gazeux.

Cet investissement s'élève à 138.405 Euros hors taxes, financés pour 81.865 Euros par le Programme Européen RETEX (sur dotation régionale du Limousin), pour 41.540 Euros par le CNFME, lui-même, et pour 15.000 Euros, par des dons des entreprises, ALLDOS, BORDAS, CARBOXYQUE, CMTS, KSB-AMRI, NORIT, OPALIUM, PROMINENT, SABLES et GRAVIERS de LOIRE.

C'est donc un investissement total de 188.000 Euros HT (1.234.000 FF) que représentent ces deux nouvelles installations pédagogiques réalisées par l'OIEau en Région Limousin.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Pascal BOYER ou Fabienne LASVERGNAS
CNFME - Limoges
Tél : 05 55 11 47 70
Fax : 05 55 11 47 01
p.boyer@oieau.fr - f.lasvergnas@oieau.fr

Nos Stages pour Novembre et Décembre 2003 (rappel)

DATE	REF.	TITRE
24-25/11/03	03B011c	Sécurité chlore : Intervention et échanges des bouteilles de chlore
24-28/11/03	03E002a	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - Niveau 2
24-28/11/03	03E013b FNDAE	La réhabilitation des réseaux d'assainissement
24-27/11/03	03E028d	Réussir le contrôle technique de l'assainissement non collectif
24-28/11/03	03F002f	Exploiter une station d'épuration à boues activées 2° Degré - Module 1
24-28/11/03	03F007d FNDAE	Conception et dimensionnement Module 1 : station d'épuration à boues activées
24-28/11/03	03L006b	Exploiter et entretenir les capteurs de qualité des eaux
24-28/11/03	03N010c	Exploitation d'une station d'épuration biologique - 1° Degré
25-28/11/03	03K023a	La gestion administrative et financière des abonnés : Evolution destextes
26-27/11/03	03B011d	Sécurité chlore : Intervention et échanges des bouteilles de chlore
1-5/12/03	03C018a	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 3
1-5/12/03	03C015a	Suivi technique d'un chantier de pose de canalisations
1-5/12/03	03G003b	Le forage d'eau
1-5/12/03	03K001a	La gestion technique d'un service d'eau potable
2-5/12/03	03K010a	La gestion des abonnés : du relevé au recouvrement des factures
8-12/12/03	03B018b	Correction de la minéralisation: eaux agressives, eaux entartrantes
8-12/12/03	03C003b	Exploiter les réseaux d'eau potable - Niveau 2
8-12/12/03	03C013b	La pose des canalisations d'eau potable
8-12/12/03	03F008b FNDAE	Participer à la réception d'une station d'épuration type boue activée
8-12/12/03	03F032a	Le génie civil des stations de traitement et des réservoirs
8-12/12/03	03F018d	Exploiter une station d'épuration à boues activées 2° Degré - Module 2
8-12/12/03	03I008a	Optimiser le fonctionnement d'un service maintenance
8-11/12/03	03K027a	Les indicateurs de performance : un nouvel outil pour le contrôle des résultats des services d'eau
8-11/12/03	03L007b	Exploiter et entretenir un système d'autosurveillance de station d'épuration
8-12/12/03	03N007d	Détoxication des effluents
8-12/12/03	03S002b	Diagnostic et aménagement des cours d'eau

DATE	REF.	TITRE
9-12/12/03	03E035	La ville, son assainissement: principes et méthodes :Approche de la conception de l'assainissement
9-12/12/03	03F026a	Audit qualité interne
9-11/12/03	03N029a	Garantir la validité et la fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles
15-19/12/03	03C004a	Maintien de la qualité de l'eau en distribution
15-18/12/03	03C042a	La gestion du patrimoine: renouvellement et réhabilitation des réseaux d'eau potable
15-19/12/03	03F033a FNDAE	Le traitement des effluents agricoles
15-19/12/03	03L010a	Exploitation et maintenance des stations d'observation de la qualité des eaux
15-19-12/03	03N008b	Exploitation d'une station de détoxication
16-19/12/03	03C020f	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
16-19/12/03	03E034a	La gestion du risque inondation
16-19/12/03	03L008b	Gestion d'un parc de capteurs : mise en œuvre d'une fonction métrologique
16-18/12/03	03S010b	Suivi de chantier en rivière



**Le Centre National de Formation
aux Métiers de l'Eau**

**Office
International
de l'Eau**

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2003 est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE
 Référence :
 Intitulé du stage :



N° SIRET :
 Code APE :

Dates :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :
 à l'adresse ci-contre
 à l'organisme suivant :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :
 Fonction :
 Service :
 Téléphone : Télécopie :
 E-mail :

N° SIRET :
 Code APE :
 A M. ou Mme :

SOCIETE

Adresse :

 Téléphone : Télécopie :
 E-mail :

Fait à : Signature
 Le : et cachet

**Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
 Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr**

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
22 - 26/07/03	Massif Central France	H2O Le Festival de l'eau du Massif Central	AURA Tél. : 04 73 31 83 15 - Fax : 04 73 36 52 50 h2o@association-h2o.com www.association-h2o.com
21 - 25/07/03	Corté Corse	Une université d'été sur le Thème de l'Eau Douce	ACQUA LINDA Tél. : 06 60 67 07 92 acqua.linda@club-internet.fr
10 - 16/08/03	Stockholm Suède	The 13 th Stockholm Water Symposium Drainage Basin Security Balancing Production, Trade and Water Use	www.siwi.org sympos@siwi.org
24 - 29/08/03	Tessalonique Grèce	30 ^{ème} Congrès IARH Water Engineering and Research in a Learning Society	IAHR Secretariat Tél. : 34 91 335 7908 2003iahr@auth.gr
10 - 15/09/03	Tulcea Roumanie	Bureau du Liaison du CEENBO et Atelier sur l'application de la Directive-Cadre	Apele Romane Fax : 40 21 312 21 74 www.rowater.ro
16 - 18/09/03	Cherbourg France	I ^{ères} Rencontres Nationales de l'Aménagement Littoral et Maritime	Réseau Idéal Tél. : 01 45 15 09 09 - Fax : 01 45 15 09 00 www.reseau-ideal.asso.fr
14 - 19/09/03	Montpellier France	Irrigation et Gestion Concertée des Conflits d'Usage	AFEID Tél. : 04 67 04 63 16 - Fax : 04 67 04 37 85 afeid@cemagref.fr
17 - 19/09/03	Limoges France	Réseau Expo 2003 Energie et Equipement territorial	IDEXPO Tél. : 01 46 65 82 43 - Fax : 01 46 65 82 45
23 - 25/09/03	Hochiminh City Vietnam	Water and Wastewater Asia	PennWell Corporation Tél. : 44 0 1992 656 600 - Fax : 44 0 1992 656 700
21 - 24/10/03	Mexico Mexique	Conférence Nationale des Conseils de Bassin	CNA Tél. : 52 54 81 12 15 - Fax : 52 54 81 11 97
28 - 31/10/03	Ouagadougou Burkina Faso	Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique	GWP - Stockholm Fax : 46 0 8 698 56 27 www.gwpforum.org
8 - 9/10/03	Lyon France	Quels modèles physiques pour le 21 ^{ème} Siècle ?	Société Hydrotechnique de France Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83 shf@shf.asso.fr - www.shf.asso.fr
9 - 10/10/03	Sousse Tunisie	Gouvernance de l'Eau et Développement Durable	SONEDE - DEE Tél. : 216 71 889 012 - Fax : 216 71 873 104
22 - 24/10/03	Marseille France	HYDROTOP 2003	www.hydrotop.com/hydrotop.html
3 - 5/11/03	Genève Suisse	L'Eau à l'Honneur	The Foundation info@thefound.org
10 - 15/11/03	Valencia Espagne	Assemblée Générale du REMOB Conférence sur l'application de la Directive-Cadre sur l'eau par les organismes de bassin européens	Confédération Hydraographique du Jucar Fax : 00 34 9 639 38 801 www.remoc.org
1 - 5/12/03	Dakar Sénégal	L'assainissement et l'Hygiène	WSSCC Tél. : 41 2 917 8657 wsscc@who.int - www.wssww.org
2 - 5/12/03	Paris France	POLLUTECH 2003	Reed Exposition France www.pollutec.com

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>